

Mairie de Camplong
10 Av Alexandre Piquet
34260 CAMPLONG

le 6 avril 2017

Tel 04.67.23.90.67
Fax 04.67.23.99.38
camplong.mairie@wanadoo.fr
http://camplong34.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 13 Avril 2017

à 18 heures 00

Salle de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- **Vote compte du Budget Principal Mairie 2017**
- **Convention partage base de données avec le SDIS 34 pour les Ets Recevant du Public(ERP)**
- **Passage Bus ADMR 2017**
- **Revalorisation indemnité des élus**
- **Vote des taux (TH et TF)**

Questions diverses

Le Maire

COSTE Bernard



COMMUNE DE CAMPLONG
Compte rendu du Conseil Municipal du
Jeudi 13 AVRIL 2017 à 18 h 00

Présents : COSTE Bernard, ADMANT René, VEISLINGER Gilbert, CORNET Jean Pierre, FABRE Marie José, PAYSAN Christophe, COMBETTES Alain, SAUVY Josette, BARRERE Paul

Pouvoir :

Excusé : BARGUES Séverine, JOUCLA Katell

Secrétaire de séance : Monsieur ADMANT René

Convocation : 6 avril 2017

- **Vote compte du Budget Principal Mairie 2017**
Après présentation du budget principal 2017 par Monsieur le Maire le Conseil Municipal approuve le document à l'unanimité des membres présents
- **Vote des taux 2017**
Le conseil municipal approuve une augmentation des taux communaux :
Taxe Habitation : 13,56% -Taxe Foncière Bâtie : 19,41% - Taxe Foncière Non Bâtie 101,62%
- **Affectation du résultat**
Après étude du budget, le Conseil Municipal approuve la répartition des résultats de l'exercice 2016.
- **Convention partage base de données avec le SDIS 34 pour les Ets Recevant du Public(ERP)**
Le Conseil Municipal approuve les recommandations du SDIS 34 pour les Etablissements recevant du public et approuve la convention avec le SDIS 34.
- **Passage Bus Social ADMR 2017**
Le conseil municipale décide de reconduire le passage du Bus Social sur la commune et approuve la convention et le calendrier de passage qui sera affiché en mairie.
- **Revalorisation indemnité des élus**
Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal la nouvelle grille indiciaire légale de l'indemnité de fonction des élus à compter du 1^{er} février et le conseil approuve l'attribution de cette indemnité à Monsieur le Maire et aux adjoints sur la base de « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique »
- **City Stade : terrain multisports**
L'emplacement du terrain multisports a été décidé et les demande de subventions sont en cours.
- **Etude Agence Postal Communale et accessibilité à la maire.**
Le regroupement de l'Agence Postale Communale et d'un bureau de la maire accessibles aux personnes à mobilité réduite est à l'étude à l'emplacement actuel de la Maire. Le cabinet d'Architecture de Monsieur CHEVALIER à Hérépian est en charge de ce dossier.

L'ordre du jour épuisé Monsieur le Maire lève la séance

Pour extrait conforme les jour, moi et an que dessus

Le Maire
COSTE Bernard.